

**Octobre 1794 : les Ursulines montent sur l'échafaud**

*L'ordre des Ursulines fut fondé par soeur Angèle de Brescia (décédée le 27 janvier 1540) et reconnu en 1612. Il a pour patronne sainte Ursule. À partir de 1791, suite aux lois de proscription, tous les couvents dont celui de cet ordre sont fermés ; les religieuses, expulsées.*

**VALENCIENNES.**

À la demande des demoiselles d'Oultreman qui souhaitent ouvrir une maison d'éducation pour jeunes filles, sept Ursulines arrivent à Valenciennes le 10 avril 1654 et s'installent dans l'hôtel de Lalaing, rue Cardon. En 1790, la communauté comptait trente-deux membres. C'est cette année-là que l'Assemblée constituante décida de supprimer les ordres religieux mais les maisons destinées à l'éducation ne furent pas concernées.

**LES COUVENTS FERMENT**

À partir de 1791, suite aux lois de proscription, presque tous les couvents sont fermés, leurs occupants expulsés. Chez les Ursulines, enquêtes, visites, perquisitions se succèdent. Le 3 avril 1792, le couvent, habité par vingt-neuf religieuses, est vendu par la commune de Valenciennes. La révérende Mère Clothilde ne peut se résoudre à quitter le couvent emmenant avec elle vingt-six religieuses valides, en même temps que les Bénédictins de Saint-Saulve, pour se réfugier à Mons. Cinq sœurs, non valides, se retirent dans leurs familles.

Les Français et les Autrichiens s'affrontent en Belgique et, remportent la victoire de Jemmapes (6 novembre 1792) qui voit le triomphe de Dumouriez et de Dampierre. Le 22 janvier 1793, la Belgique est annexée et les biens des religieux confisqués. À la suite de leur victoire, le 18 mars 1793, les Autrichiens reprennent Mons puis se dirigent sur Valenciennes qui subira un terrible siège de 87 jours avant de tomber aux mains de l'ennemi. C'est alors que les émigrés (dont les religieux) rentrent à Valenciennes ; les Ursulines réintègrent leur Maison le 11 novembre 1793. Les Français reprennent la Ville quelques mois plus tard et, le 1<sup>er</sup> septembre 1794, les Ursulines sont sommées de quitter immédiatement leur maison. La Terreur a cessé à Paris mais elle s'installe à Valenciennes ; on dresse un échafaud sur la Place d'Armes et un bourreau arrive de Cambrai le 14 octobre. Commencent alors les procès et les exécutions.

En 1925, on retrouvera au cimetière Saint-Roch, la tombe de cinq religieuses. Le 13 juin 1920, le Pape Benoît XV béatifia onze de ces « Martyrs ».



Le « Martyr des Ursulines » peint par Diogène Maillart  
(représentées, les Ursulines de Saint-Sauve).